Journal communal de Grassac

N°78 Janvier 2023

Sommaire

-Le Mot du Maire
-Secrétariat de la Mairie
-Bienvenue aux nouveaux habitants
-État Civil
-Travaux, réalisation et projets 2022/2023
-Informations générales
-Le Budget 2022 / 2023
-Vie Sociale et activités dans la commune
-Informations pratiques

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Cher(e)s administré(e)s,

Nous nous réjouissons des 6 naissances qui ont eu lieu en 2022 et pour celles à venir.
Après de nombreuses difficultés, nous sommes dans la phase finale de déploiement de la fibre chez les derniers administrés.
En raison de l'absence de Mme Mesnard, nous avons dû engager une personne pour aider Frédéric mais uniquement à deux reprises pendant deux mois au printemps.
Nous tenons à remercier ceux qui œuvrent bénévolement pour la commune.
Le comité des fêtes a un nouveau bureau. Nous sommes persuadés qu'il aura à cœur d'animer la commune en nous proposant diverses manifestations avec toujours de nouvelles idées.
Cours de remise en forme : un nouveau rendez-vous à ne pas manquer les lundis de 15h à 16h30 !
Faisant suite à la visite de conformité incendie décennale de la salle des fêtes, une obligation de mise aux normes, qui concerne surtout la cuisine, nous est imposée en 2023.
Dans la continuité des travaux déjà réalisés en 2021 dans le logement locatif de la commune, une porte et une fenêtre seront remplacées pour répondre aux normes énergétiques.
En raison de la hausse des prix de l'énergie, nous avons réduit l'éclairage public, entraînant une diminution de la consommation. Malgré tout nous avons tenu à maintenir les décorations de Noël.
Une stèle, offerte par la société ROCAMAT, a été installée par nos soins afin de créer un jardin du souvenir.
En attendant de vous rencontrer lors des vœux du maire qui auront lieu le 28 janvier 2023, l'équipe municipale et moi-même espérons que vous ayez passé de bonnes fêtes
et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le maire Jean-Louis Lapouge

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Après plus de 22 ans au poste de secrétaire de mairie, Mme Isabelle PIGEARIAS quitte ses fonctions pour une autre mairie plus proche de son domicile. Le maire et le conseil municipal la remercient et lui souhaitent bonne chance.

Actuellement nous sommes à la recherche d'une nouvelle secrétaire.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

En 2022 la commune a accueilli de nouvelles Grassacoises et de nouveaux Grassacois.

Il est important de passer en mairie pour :

. Vous renseigner, évaluer vos besoins (ex. infrastructures scolaires)

. Vous aider dans vos projets en vous conseillant dans vos démarches

. Vous inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections.

Vous avez également accès à de nombreux canaux de renseignements :

- *Directement en mairie, notre secrétaire de mairie est à votre écoute aux heures d'ouverture les mardis et vendredis*
- *par téléphone* ***05 18 06 12 18***
- *par courriel* ***commune@grassac.fr***
- *le site Internet* ***www.grassac.fr***
- *l'application* ***intra-muros*** *pour Smartphones*
- ***les panneaux d'affichage*** *en mairie et dans les hameaux*
- *le* ***journal communal*** *une fois par an en janvier*
- *le site et la page Facebook de la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord* ***www.rochefoucauld-perigord.fr***

- *le site et la page Facebook du département **www.lacharente.fr***
- *le site et la page Facebook de la préfecture de la charente **www.charente.gouv.fr***
- *le site et la page Facebook de la région **www.nouvelle-aquitaine.fr***

Nous espérons que ces informations vous seront utiles

Elus et agents municipaux sommes heureux de vous accueillir et vous invitent à vous joindre à la prochaine cérémonie des vœux de la municipalité le 28 janvier. Placée sous le signe de la convivialité, cette cérémonie vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les habitants.

ETAT CIVIL

Naissances :

- ✓ Capucine Leroy née le 18 juin
- ✓ Eva Portrait née le 8 juillet
- ✓ Amy Julien née le 29 juillet
- ✓ Adèle Victoria née le 5 septembre
- ✓ Younis Rivière né le 22 octobre
- ✓ Adèle Brouillet née le 22 novembre

Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux nés

- ***Mariage :***

- ✓ CROSS Iain et LAMBERT III Audrey, le 14 février
- ✓ HELLAL Abdelkader et PLUSKOWSKI Alice, le 7 mai
- ✓ LAVILLE Frédéric et BOURGOGNE Laetitia, le 29 octobre

Nos plus vives félicitations à toutes et tous

- ***Décès :***

  - ✓ NEUVY Janine veuve de André, Raimond DEPIT décédée le 14 janvier
  - ✓ BAIJOT Serge décédé le 6 février
  - ✓ BOSSARD Pascal décédé le 22 mai
  - ✓ TRUFFANDIER Marcelle veuve de Jean Paul BARRAUD décédée le 5 novembre
  - ✓ *SARRAZIN Thierry décédé le 18 novembre*
  - ✓ *CURTIS (Care) Sally décédée le 6 décembre*
  - ✓ *ROUSSEAU Viviane veuve de Emile TAMISIER décédée le 26 décembre*

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances

TRAVAUX, RÉALISATIONS ET PROJETS 2022/2023

Nos routes et chemins :

À cause de la sécheresse, l'entretien des bordures et talus des 15 kms de voies communales a été fait en 2 passages au lieu des 3 prévus. Cela a permis de réduire la facture qui était plus importante cette année en raison de la hausse du prix du carburant.

*La piste **DFCI** (Défense des Forêts Contre l'Incendie) a été élaguée. Cette piste, située en forêt d'Horte entre les routes de Charras et de Rougnac, permet de faciliter l'accès des services de secours limitant ainsi le développement des incendies dans les massifs forestiers.*

Durant le printemps, Fréderic et Romain ont réparé plusieurs routes endommagées par application d'enrobé à froid.

Le groupe SAUR a remplacé une partie des conduites d'eau potable notamment route de l'Hermite, depuis le Château d'eau jusqu'au lieu dit la forêt. Plusieurs fuites ont été réparées : Beaulieu, Château d'horte et dernièrement au croisement de la route des sables et de la route de Doumerac.

Le coût de ces travaux est entièrement supporté par le groupe SAUR.

L'Église St Jean Baptiste

Nous avons étudié les différentes pistes d'aides financières ainsi que les procédures à suivre pour effectuer les réparations nécessaires. En 2023, pour la première tranche de travaux (Environ 300 000 euros), nous allons travailler avec la DRAC et un cabinet d'architectes. Un appel d'offres sera lancé auprès des entreprises spécialisées ayant l'agrément des Monuments Historiques.

Les travaux du mur du jardin communal du presbytère ont pris du retard. Ils seront effectués début 2023 par la société Batizef agrée par les monuments Historiques. Le coût de ces travaux est de 12600 euros TTC, une demande de DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) a été déposée en préfecture.

Le Cimetière

Le cimetière est régulièrement entretenu par notre agent communal. Le désherbage chimique est interdit. L'enherbement est une solution. Dès 2023 des essais auront lieu au cimetière.

Depuis le retrait des poubelles pour des raisons économiques, le tri des déchets se déroule plutôt bien. ***Nous remercions les visiteurs du cimetière pour leur respect du tri.***

Pour aller encore plus loin et réduire les ***déchets non valorisables*** *il est préférable d'éviter les mousses synthétiques, les fleurs en plastique, les pots en plastique, les films transparents.*

Malheureusement il y a encore parfois un manque de civisme de certaines personnes. Quelqu'un a confondu les bacs de tri du cimetière avec ceux de la déchetterie, ……..« du n'importe quoi »

N'oubliez pas que ce sont ensuite les agents communaux qui ramassent ces déchets qu'il faut ensuite amener en déchetterie

Création d'un jardin du souvenir

Créé près du columbarium, ce jardin du souvenir comprend une stèle offerte par la Sté Rocamat et un aménagement paysager avec galets, plantations et un banc. L'ensemble de ce jardin est en cours de réalisation par la commune.

Espace cinéraire dédié , les familles pourront y disperser les cendres de leurs proches. ***Toutes et tous, respectons ce lieu***

La Salle des fêtes

La visite de sécurité décennale a eu lieu le 4 octobre. Le mardi 25 octobre, la commission de sécurité a donné un avis favorable à l'accueil du public. Toutefois cette autorisation n'est donnée qu'à la condition que certains travaux soient réalisés (Retarder la propagation d'un sinistre venant de la cuisine, améliorer l'accès au dispositif de déclenchement de l'alarme)

Le coût de ces travaux est de 8787 euros TTC. Une demande de DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) a été déposée en préfecture.

Certains petits travaux demandés par cette commission ont déjà été effectués par nos soins avec l'aide d'administré(e)s.

Durant l'été Fréderic a poncé et vitrifié le parquet

Logement communal

Afin d'améliorer la qualité énergétique du logement attenant à la mairie il est nécessaire de remplacer la fenêtre de la cuisine et la porte fenêtre donnant sur la cour de l'école. Le coût de ces travaux est de 2428 euros TTC. Une demande de DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) a été déposée en préfecture.

Entretien, économie d'énergie, sécurité et petits travaux, éclairage public

Le photocopieur de la mairie a été remplacé par un matériel d'occasion reconditionné (Coût 1994 euros).

La maintenance du défibrillateur a eu lieu en novembre.

*La consommation électrique liée à **l'éclairage public** et de l'église (40 points lumineux) est importante (Près de 4700 W / H) De nombreux éclairages peuvent être isolés les uns des autres pour lutter, d'une part, contre la pollution lumineuse et permettre, d'autre part, une économie d'énergie et donc d'argent. Le conseil municipal avait déjà décidé au printemps de réduire le nombre de points lumineux, le 13 octobre les élus ont voté l'extinction de l'éclairage entre 21h et 6h30.*

INFORMATIONS GENERALES

Le « SPANC « Service d'Assainissement Non-Collectif

Les élus communautaires ont souhaité harmoniser la gestion du service d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire de la CdC La Rochefoucauld Porte du Périgord.
Par conséquence, le contrat de délégation de service avec la SAUR sur le secteur ex. Seuil Charente Périgord a pris fin le 31 décembre 2022.
Depuis le 1er janvier 2023, toute demande d'installation d'assainissement dans le cadre des permis de construire ou des réhabilitations est à déposer à l'antenne de la Rochefoucauld ou à envoyer par mail. L'ensemble des contrôles (conception, bonne exécution, cession immobilière, bon fonctionnement) est traité par les services dédiés de la CdC

Pour tous renseignements :

CDC Antenne de La Rochefoucauld
1 avenue de la gare
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois

Coordonnées du SPANC :
Madame Sandra ROJO-DIAZ, responsable du SPANC

Madame Cindy MALHAO, technicienne SPANC

Tél. : 05 45 63 14 74

Courriel : spanc@rochefoucauld-perigord.fr

Aide à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement

Soucieuse de la préservation de l'eau et de l'environnement et souhaitant inciter les propriétaires à réhabiliter leurs installations, la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord a mis en place un dispositif d'aide financière afin d'encourager les foyers à mettre aux normes leur installation d'assainissement non collectif. Cette aide peut être cumulable avec d'autres dispositifs de subventions. Vous pouvez prendre connaissance du règlement d'intervention financier et des critères d'attribution en vous connectant sur https:// www.rochefoucauld-perigord.fr/spanc-service-public-assainissementnon-collectif/. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le SPANC au 05.45.63.14.74. A
Source : La Rochefoucauld Porte du Périgord | Communauté de Communes (rochefoucauld-perigord.fr)

La Fibre

Le raccordement des dernières habitations se poursuit. Tout dernièrement ont eu lieu des travaux de jonction entre les chambres fibre et télécom route de Bellevue et route de l'hermite lieu dit la forêt.

Reste à faire :

- *Liaison souterraine entre les N° 27 et 29 route de l'hermite (Lieu dit les fouilloux hauts) et la chambre fibre (RD à traverser) N'ayant pas pris en compte une première demande Charente Numérique a été relancée.*

- *Liaison aérienne entre les habitations lieu dit Les Mougnis et la commune de St Germain de Montbron. Rappel a été fait à Charente Numérique de ne pas « oublier » cette liaison.*

Nous suivons ces demandes de travaux de très près.

Même si vous ne souhaitez pas vous abonner à la fibre, il est fortement conseillé de faire vérifier que votre liaison téléphonique actuelle permet le passage de la fibre en particulier quand le câblage est souterrain. En cas de difficultés n'hésitez pas à contacter M ANNOOT. 1er adjoint.

Espérons qu'en 2023 nous pourrons tous enfin être connectés !

Nos déchets et ses poubelles

DÉCHETS ALIMENTAIRES : ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... Les déchets alimentaires représentent 1/4 des déchets organiques jetés dans les sacs noirs.

La réglementation a défini qu'au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Composter ses déchets alimentaires et produire du compost est une pratique véritablement écologique à la portée des habitants qui disposent d'un endroit où installer un composteur. Vous pouvez obtenir gratuitement votre premier composteur de 400L en plastique en le réservant auprès de la mairie.

Retrouvez les jours de collecte et les services les plus proches de notre commune sur le site web de calitom ou en mairie.

Rénovez votre habitat pour le rendre moins énergivore !

France Rénov' est un dispositif financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente et les communautés de communes pour informer, guider et orienter les ménages du territoire souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Les informations et conseils délivrés sont gratuits et personnalisés. Le service France Rénov' est assuré par le CAUE de la Charente. Il est disponible par téléphone pour les questions ponctuelles ou sur rendez-vous, dans les locaux du CAUE et dans les permanences assurées dans l'Espace FRANCE SERVICES à La Rochefoucauld-en-Angoumois : 05.45.92.95.93 ou infoenergie@caue16.fr

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Débutées en 2021, les études concernant le futur PLUI du périmètre Ex-Seuil-Charente-Périgord (SCP) ont permis, mi 2022, d'établir un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) Ce projet n'a pas été approuvé par la préfecture ce qui a entraîné l'annulation des réunions publiques des 29 juin et 05 juillet. Après ces quelques mois d'arrêt, il a été décidé de poursuivre les études à partir de la rentrée 2023 (Modification du PADD, définition du zonage de chaque commune, analyse et proposition de critères de classement des Espaces Boisés Classés (EBC).
L'avancement du projet est consultable sur le site

https://www.rochefoucauld-perigord.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/plui-ex-seuil-charente-perigord/

ou en mairie pour plus de détails.

Mes démarches d'urbanisme

Des règles sont à respecter (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable, etc …) avant de débuter tous travaux d'urbanisme. Il est donc recommandé de se renseigner en mairie ou sur le site de la CdC au préalable.

Pour toutes information rendez-vous en mairie ou Service ADS

Application des Droits des Sols (Demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclarations de travaux,…)

Première étape

Renseignements auprès du service ADS de la communauté de communes en amont de votre projet & dépôt du dossier.
Tél. : 05 45 63 14 76
Courriel : ads@rochefoucauld-perigord.fr

Deuxième étape

Dépôt ou envoi du dossier dans votre mairie qui assurera la transmission au service ADS de la communauté de communes pour instruction.

La Communauté de communes est chargée de l'instruction de l'ensemble des actes et autorisations d'urbanisme pour notre commune.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France Services Marthon
Bureau de Poste
10 place du pigeonnier
16380 MARTHON
Tél. : 05 45 23 58 22
Courriel : marthon@france-services.gouv.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Besoin d'un conseil ou d'un rendez-vous ?

- *Contactez l'espace France Services au 05 45 63 12 10 pour prendre rendez-vous avec notre conseillère numérique.*
- *Des permanences et des ateliers sont régulièrement réalisés dans les mairies et différents lieux publics de la communauté de communes.*

France Services est un guichet unique où deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien :

- *Accéder aux droits et démarches concernant vos allocations (retraite, chômage, CAF, etc.)*
- Création de vos espaces personnels en ligne
- Demande ou renouvellement de carte grise et pièces d'identité
- Orientation vers les services spécifiques : rénovations énergétiques, démarches de retour vers l'emploi, information logement, etc.
- Le conseiller numérique, recruté par la communauté de communes dans le cadre du volet « Inclusion Numérique » du plan de relance de l'Etat, accompagne depuis septembre les usagers.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à

- **Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)**
- **Naviguer sur Internet**
- **Envoyer, recevoir, gérer ses courriels**
- **Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone**
- **Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.**
- **Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique**
- **Apprendre les bases du traitement de texte**

Dispositifs existants en Charente et opérationnels en Val de Tardoire pour Les personnes âgées et/ou porteuses de handicap

- Subvention par le Conseil départemental de la Charente du transporteur Mouvibus (dispositif en cours d'évaluation)
Possibilité pour des personnes reconnues handicapées ou de plus de 60 ans d'être transportées de porte-à-porte de Val de Tardoire à ailleurs en Charente pour 8,5 euros par trajet, et 20 euros d'adhésion annuelle.

- Possibilité pour les personnes de plus de 70 ans de demander au Conseil départemental le chéquier transport de 60 euros (inscription sur le site du Conseil départemental ou au 05 16 09 76 27)

> Pour les aidants familiaux de personnes âgées :

- La plate-forme d'accompagnement et de répit des aidants du Nord et Est Charente est au Centre hospitalier de Girac. Elle écoute, informe et oriente-les familles/proche aidants par téléphone (05 45 21 31 31), sur place ou à domicile.

Elle accueille aussi les personnes âgées à la journée, de 9h à 17h, en semaine pour le répit des aidants familiaux à domicile.

Repérage des fragilités : Lancement de la démarche ICOPE

Grâce au nouveau dispositif « Prévention Santé Charente », les personnes de 60 ans et plus peuvent bénéficier d'une évaluation par une infirmière, sur leur santé gratuitement, sans engagement et sans se déplacer.
Ce dispositif s'inscrit dans le programme ICOPE (Soins Intégrés pour Personnes Âgées), porté par l'OMS et encouragé par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Renseignements complémentaires auprès du Dispositif d'Appui à la Coordination de Charente DAC-PTA16 par mail contact@pta16.fr ou au 0809 109 109 – appel gratuit

La prévention est l'affaire de tous !

Le référent tempête

Régulièrement, des événements climatiques impactent le département de la Charente.

La commune a désigné un référent tempête, il s'agit de Mr ***Pierrick NICOLEAU***

Le référent Tempête c'est :

Une personne de la commune qui est connu des habitants et disponible dès l'annonce de la tempête.

⚠ *Ce n'est en aucun cas "un technicien réseau d'ENEDIS temporaire", par conséquent*
Il ne doit pas intervenir sur les réseaux, installations, accessoires et coffrets de raccordements.

Les missions du Référent Tempête :

Aux côtés du Maire, il informe et communique, participe à l'élaboration rapide des premiers diagnostics,
Diffuse auprès des habitants les recommandations ENEDIS,
En cas de besoin, accompagne des équipes d'intervention ENEDIS.

Que faire pendant un aléa climatique ? sur la voie publique.

Ne JAMAIS toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées,
Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci,
Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'électricité (poste de transformation),
Ne précéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'électricité.

Chez vous :

Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poches,
Débranchez les appareils électriques,
Ne pas ouvrir votre congélateur,
Utilisez des appareils à piles (radio) pour rester informé.

Il existe un dispositif "patient à haut risque."

Si et seulement si vous êtes un patient reconnu à haut risque, "sous respirateur, les insuffisants rénaux en dialyse à domicile, les enfants bénéficiant de nutrition parentérale (alimentation artificielle) vous devez vous faire connaître auprès de la mairie pour être répertorié sur la liste officielle des services de l'état.

Le correspondant incendie et secours

Pendant cet été caniculaire où les incendies ont été nombreux en France, un décret est paru au Journal officiel concernant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Monsieur le maire a chargé Christian ANNOOT de cette mission.

Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours…
« Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence. »

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Votre conciliateur est madame Danielle TRIMOULINARD : 07 49 98 97 86

danielle.trimoulinard@conciliateurdejustice.fr

Uniquement sur rendez vous

*en mairie de **Montbron**, place de l'Hotel de Ville, 3 ème jeudi du mois de 9H00 à 12H00 ou en mairie de **La Rochefoucauld en Angoumois**, place Emile Roux, 3 ème jeudi du mois de 14H00 à 17H00*

Budget 2022 / 2023

Le Compte Administratif (Bilan de l'année écoulée), le budget primitif et le budget définitif (Définissants les projets pour l'année qui débute) sont présentés et soumis au vote lors d'un, éventuellement deux, conseils municipaux.

Les comptes sont ensuite présentés à la perception pour validation.

***Principaux* postes de dépenses de fonctionnement annuels**

Charges de gestion générale 40,89 % (Nota 1) environ 76500 euros
Charges de personnel 51,84 % (Nota 2) environ 97000 euros
Impots, taxes, intérêts d'emprunt 7,27% environ 13600 euros

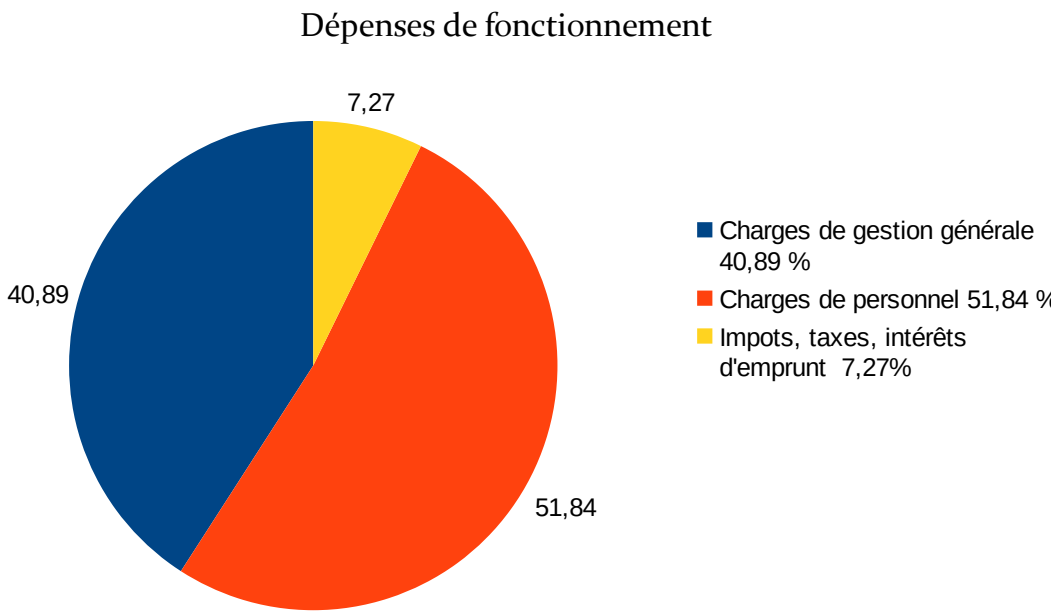

Nota 1.

Dans ce chapitre sont inclus les énergies (Electricité, gaz, carburants, …) les achats de fonctionnement (Mairie, enrobé des routes, fauchage, entretien véhicules, assurances, transports scolaires, téléphonie, …)

Nota 2

Dans ce chapitre sont inclus les salaires des personnels titulaires, les indemnités, les cotisations URSSAF, les cotisations assurances individuelles, les cotisations retraite, …

Principaux postes de dépenses d'investissement en 2022 / 2023

Mur jardin presbytère 16,65 % / 12600 euros
Photocopieur 2,63 % / 1994 euros (Pris sur Budget 2022)
Eglise 39,65 % / 30000 euros
Remboursement emprunt 13,08 % / 9900 euros (Chaque année)
Frais études 13,16 % / 9958 euros (Pris sur Budget 2022)
Sécurité salle des fêtes / Logement attenant à la mairie / 14,82 % / 11215 euros

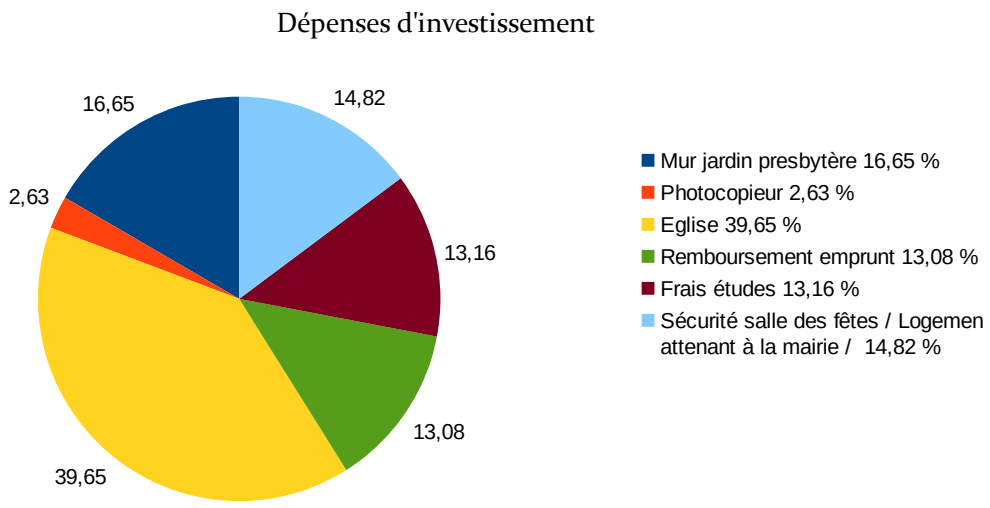

Budget 2023, merci aux associations de la commune, qui souhaitent recevoir une subvention de la mairie, de bien vouloir nous faire une demande écrite avant fin février.

Vie Sociale et activités dans la commune

Repas des Aîné(e)s

Monsieur le maire et le conseil municipal, regrettant le report du traditionnel « repas des Ainé(e)s « qui se tient habituellement en octobre, vous invitent le dimanche 12 février. Merci de bien vouloir informer la mairie de votre présence ou non à ce repas.

Cérémonies du 8 mai

La commémoration du 8 mai réunit chaque année à 11h les communes de Grassac, Vouzan et Sers au ***Monument de la Section Spéciale de Sabotage***.

Ce lieu de mémoire a été érigé en 1948 par la volonté du Capitaine Jacques Nancy, Chef Saboteur au B.C.R.A. de Londres, Fondateur de la Section Spéciale de Sabotage (S.S.S.)
Inauguré le 13 août 1950, le monument se trouve au carrefour de la D25, de la D34 et de la D412 au lieu dit Le Chêne Vert.

et du 11 novembre

A l'occasion du 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Mr Jean Louis LAPOUGE, maire de Grassac, les membres du conseil municipal et plusieurs concitoyens se sont réunis autour du monument aux morts.
La cérémonie s'est clôturée par La Marseillaise et le dépôt d'une gerbe.
Le traditionnel vin d'honneur a ensuite été offert par le conseil municipal en salle des fêtes.

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est une démarche administrative à effectuer obligatoirement par chaque jeune français dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans. Passé ce délai, le jeune doit l'effectuer en régularisation, et ce avant son 25ème anniversaire.

Les Associations

La vie associative a repris ces activités. Plusieurs associations sont actives dans notre petite commune.

Amicale de chasse du château d'horte

Val' échelle danse

Accueillis à Grassac à la rentrée 2021, les danseurs de l'association Val' échelle Danse ont travaillé toute l'année pour présenter, début juillet 2022, leur spectacle dans la salle des fêtes de Montbron. À cette occasion, ils ont chaleureusement remercié M. le maire et Mme VAN-ELSEN venus les encourager.

Gonflés par cette expérience de la scène, ils ont repris le chemin de la danse dès cette rentrée de septembre. Une centaine d'adhérents viennent ainsi régulièrement à Grassac suivre les cours d'Élisa LECOINTRE pour pratiquer le classique, le moderne-jazz ou le hip-hop. Dans tous les cours, de l'éveil au cours adulte, les danseurs préparent activement le prochain spectacle prévu fin juin.

L'association s'est aussi enrichie, cette année, d'un atelier hip-hop confirmé animé par Élisa et d'un atelier théâtre intergénérationnel animé par Clotilde PRADERE (le groupe de 12 personnes se composant d'adultes mais aussi de jeunes de 10 à 17 ans). Ces deux ateliers auront toute leur place dans le spectacle de juin.

Nous espérons que cette année encore, les danseurs (et maintenant les comédiens) auront des étoiles dans les yeux au moment du spectacle.

Laurence Mallard présidente de Val' échelle danse

La MJC de La Rochefoucauld en Angoumois

organise un atelier » remise en forme » les lundis après-midi dans la salle des fêtes

Le comité de fêtes

La nouvelle équipe du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2023. Que celle-ci soit l'année de retrouvailles festives des Grassacois.

2022 s'est écoulée avec une reprise des activités :

- *Marche mensuelle.*
- *Arbre de Noël des enfants en partenariat avec la municipalité.*
- *Fête de la Saint Jean. Vide-greniers avec une quarantaine d'exposants et de nombreux visiteurs.*
- *Début d'aménagement du jardin du curé.*

Nous vous présentons un aperçu du programme 2023.

- *Dimanche 15 janvier, marche balade d'environ 8 kms, départ du lavoir au bas de la salle des fêtes.*
- *Il est prévu une sortie le deuxième dimanche de chaque mois, n'hésitez pas à vous joindre à nous.*
- *En mars, une rétrospective de Grassac au travers de diapos et de petits films.*
- *Un marché de producteurs est programmé courant mai, un orchestre animera la restauration sur place.*
- *En juin, la traditionnelle fête de la Saint Jean est reconduite. Durant l'été, une sortie au lavoir de Doumérac permettra de procéder à sa mise en valeur. La sauvegarde du patrimoine est importante pour notre commune.*
- *Des activités avec enfants et parents seront organisées durant les vacances d'été afin de réaliser des nichoirs, décoration de Noël en bois, etc…*

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire vivre Grassac, ne serait-ce qu'un moment, quelques heures.
À bientôt.
Dominique MORINIERE, Président du Comité des Fêtes de Grassac
Vous pouvez nous contacter
Dominique Moriniere : 06 27 54 10 06
Lutgarde Van Elsen : 07 86 28 94 52

L'École

*Depuis la rentrée de septembre, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) accueille **84**élèves :*

L'Association Éducative Charras Combiers Grassac Rougnac (AE2CGR), accompagne financièrement les projets choisis par les enseignants grâce aux sommes récoltées lors de leurs différentes actions durant l'année scolaire.

Le mot de la Directrice de l'école :

Cette année, l'école de Grassac compte 18 élèves : 8 CE2 et 10 CE1. Trois adultes complètent la classe : Françoise Chantareau, toujours aux petits soins sur les temps extrascolaires (cantines, attente du bus et entretien de l'école), Carole Gay, AESH d'un élève de la classe mais qui œuvre auprès de tous ceux qui en ont besoin et moi-même pour la classe et la direction de l'école.

Nous sommes inscrits au programme « école et cinéma ». Nous irons trois fois au cinéma dans l'année pour découvrir des œuvres différentes mais adaptées au niveau des élèves.

La première partie de l'année s'est terminée par le marché de Noël où les enfants ont chanté et où nous avons vendu nos divers bricolages de Noël. Les enfants se sont beaucoup investit dans ces fabrications qui leur ont permis d'apprendre à coopérer, à s'organiser, à manipuler.

Pour 2023, l'école se lance dans deux grands projets.

Tout d'abord, un projet éducatif, artistique et culturel qui nous amènera à travailler sur les animaux dans l'art, de la préhistoire à nos jours. Pour cela, nous allons enchaîner diverses visites en lien avec le thème (forêt du brame à Mainzac, Roc de Sers, espace préhistoire de Montbron, musée d'Angoulême, étude des murs peints) et nous allons travailler avec l'artiste Nathalie Boncœur. Ce projet nous amènera, avec les copains de l'école de Charras, à la création d'une fresque sur le mur du terrain de tennis. Le projet est financé conjointement par la DRAC, la CDC et la coopérative de l'école.

En fin d'année, les enfants de l'école, ainsi que ceux de Charras, participeront à une classe de découverte au centre d'Altitude de Saint Lary. Ce voyage est subventionné en partie par le conseil départemental. Nous remercions les municipalités, l'AE2CGR (Association des parents d'élèves du RPI) et l'association des parents d'élèves de Charras qui subventionnent également ce voyage, permettant ainsi de diminuer la part des familles. Lors de ce séjour, nous allons faire de la randonnée et de l'escalade pour la partie sportive. La classe en profitera également pour travailler sur le cycle de l'eau, en observant directement ses divers usages dans la nature et dans les usages créés par l'homme. Mais ce séjour sera surtout l'occasion pour les enfants de vivre une expérience de vie collective loin des parents.

Enfin, en toute fin d'année, une kermesse sera de nouveau organisée.

Les enfants de l'école et moi-même vous souhaitons une bonne année 2023.

Fabienne Tarbouriech, Directrice de l'école.

Permanence des Élus et numéros de téléphone en cas d'urgence

** **M. Lapouge** Jean-Louis, **le maire** : 06 75 13 14 95*
quel que soit le jour du lundi au vendredi

** **M. Annoot** Christian **1er adjoint** : 06 21 39 07 97*
sur RV quel que soit le jour du lundi au vendredi

** **M. Nicoleau** Pierrick **2ème adjoint** : 06 81 90 08 74*
sur RV vendredi après-midi

Prix location salle des fêtes

– commune : 105 € l'été
120 € l'hiver
– hors commune : 155 € l'été
170 € l'hiver
Vous avez également la possibilité de louer des tables en bois avec bancs et tréteaux pour la somme de 10 €.

Numéros d'urgence

N° européen 112
Pompiers 18
SAMU 15
Police secours 17
Enfance maltraitée 05 56 96 40
Violences faites aux femmes 3919

Grassac, journal communal N° 78, dépôt légal : 16/10/841

Responsable de publication : JEAN-LOUIS LAPOUGE, maire de Grassac

Rédaction : Lutgarde VAN ELSEN

Mise en Page et corrections : L'ensemble du conseil municipal

Comme chaque année, vous pouvez contribuer au journal communal en contactant la mairie ou en déposant vos articles sur commune@grassac.fr